

dit-il, fractionnons ces deux heures et nous aurons vingt minutes de catéchisme chaque jour. Les élèves de la classe, divisés en groupes, étudieront tous le catéchisme en même temps ; le maître, aidé de moniteurs, peut faire apprendre, comme au Patronage, une réponse de catéchisme par jour, et à l'époque du printemps les enfants assez bien doués en sauront assez pour être admis à la première communion. M. Lacasse rappelle comment il s'y prenait, autrefois, pour enseigner cette branche à la petite école. Il s'appliquait à inspirer aux enfants un grand amour de la religion et donnait tous les jours une leçon de catéchisme à ses élèves. Il apprenait aux écoliers à écrire correctement leurs prières et exigeait des plus grands un compte rendu du sermon ou du catéchisme qui avait été donné le dimanche à l'église paroissiale.

M. Lacasse exprime le regret que M. l'abbé Lasfargues ne puisse pas publier maintenant son *Explication* du catéchisme. En attendant, il fait connaître à la conférence le *Catéchisme expliqué* de l'abbé Quinet qui est en vente à Québec.

M. l'inspecteur PRÉMONT ne s'explique pas comment il se fait que dans toutes les écoles primaires de la ville, on ne suive pas le mode préconisé par M. l'abbé Lasfargues. A la campagne, dit-il, on groupe rarement les enfants qui se préparent à la première communion. Le catéchisme est enseigné à tous les élèves, et vers l'époque du printemps, M. le curé fait un choix parmi les plus avancés et les prépare lui-même à la première communion. M. Prémont rend un hommage bien mérité au Patronage de Québec qui est dirigé par les Frères Saint-Vincent de Paul et dont M. Lasfargues est le supérieur. Ce qui fait la force de cette institution, c'est la classification rigoureuse de ses élèves, l'assiduité absolue qu'on sait obtenir et le programme qui y est suivi. Il

adresse aussi des éloges aux religieuses de la Congrégation de Saint-Roch qui réussissent très bien dans l'enseignement du catéchisme.

M. C. LEFÈVRE dit qu'en résumé les conférenciers ont proclamé le grand principe pédagogique qui dit " qu'il faut faire comprendre avant de faire apprendre. "

M. le PRÉSIDENT félicite M. Lasfargues et recommande aux instituteurs de mettre ses observations en pratique. Dans notre pays, les enfants quittent très souvent l'école après leur première communion, alors que le programme des études primaires est à peine ébauché. Si, en enseignant le catéchisme, le maître profite de cette branche pour expliquer la langue maternelle aux élèves, ce sera autant de gagné, et ces derniers sortiront de l'école avec un vocabulaire mieux rempli.

#### *Classification du personnel enseignant*

M. C.-J. MAGNAN propose, secondé par M. J. AHERN :

" Que dans l'intérêt des instituteurs et des institutrices, les membres du personnel enseignant de la province de Québec devraient être classés d'après la nature de leur brevet, le nombre d'années consacrées à l'enseignement et le résultat constaté dans leur école ;

" Qu'un minimum de salaire devrait être fixé par la loi pour chaque classe d'instituteurs et d'institutrices des écoles primaires sous le contrôle des commissions scolaires ;

" Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval prie respectueusement les honorables membres du comité catholique du conseil de l'instruction publique de recommander au gouvernement de présenter une loi dans ce sens à la législature, aussitôt que possible. "— Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. l'abbé LASFARGUES suggère que la clause suivante devrait être ajoutée à la proposition qui vient d'être faite :

" Que toutes les municipalités scolaires de